

Prix de l'alimentation

plusieurs discours. A un certain moment, je me suis rendu compte qu'on disait que les conservateurs progressistes n'avaient apporté aucune contribution, que les libéraux n'avaient aucune idée nouvelle, que le Crédit social n'avait rien de sérieux à proposer et que le Nouveau parti démocratique se limitait à sauver la vie du gouvernement.

Monsieur le président, ce qui est important, ce n'est pas de discuter le sujet précis à l'étude, savoir le rapport du comité spécial, mais peut-être de se demander pourquoi nous avons été obligés de former ce comité, pourquoi le gouvernement ou les députés ont été amenés à reconnaître l'importance de ce comité et jusqu'à quel point ce comité va apporter quelque chose de concret et d'efficace pour les consommateurs. Je sais que les consommateurs canadiens sont très inquiets et attendent que ce comité, créature du Parlement, suggère des correctifs. Le comité a recommandé, et je cite:

Que le gouvernement étudie l'opportunité de présenter une loi créant une commission indépendante de révision des prix de l'alimentation ayant les pouvoirs d'examiner les prix et qui devrait faire rapport au ministre de la Consommation et des Corporations.

Tantôt, mon préopinant a déclaré qu'il ne fallait pas s'attendre à ce que le comité ait les pouvoirs de rétablir les prix des dernières années. Il semble donc qu'on doute déjà énormément de l'efficacité de ce comité, qu'on se demande si le consommateur va enfin bénéficier de prix raisonnables dans le domaine de l'alimentation. Bien sûr, on pourrait viser tous les produits dont nous avons besoin.

Comme je le disais tantôt, pourquoi, aujourd'hui, un tel comité est-il nécessaire? Je ne pense pas me tromper en disant qu'à peu près tout le monde prévoyait les difficultés avec lesquelles nous sommes aux prises aujourd'hui. Et cela ne date pas d'hier; je pense même que le gouvernement a reconnu le danger en nous parlant du combat qu'on a mené contre l'inflation depuis cinq ans. Il existait donc là un danger. On n'a pas su régler le problème à cause d'un manque de mesures suffisantes, mais ceci nous amène aujourd'hui à reconnaître que, dans le domaine de l'alimentation et dans tous les autres, des augmentations considérables se sont produites à cause de centaines de facteurs. Je limiterai mes remarques, et je n'irai sûrement pas jusqu'à dire que cela ne dépend que du gouvernement. Bien sûr, la conjoncture existe et des raisons expliquent que les prix ont augmenté. D'une part, on dira que cela dépend des syndicats et, d'autre part, que le gouvernement n'a pas appliqué des mesures adéquates.

Nous devons tout de même reconnaître que nous sommes dans une situation extrêmement difficile, et c'est pourquoi le comité est disposé à faire des recommandations au ministre responsable. Nous reconnaissons aussi que nous sommes tous dans le même bain, à cause d'un foule de facteurs, et tantôt, bien sûr, on pourrait en accuser Pierre, Jean ou Jacques.

Ce qui est important pour le consommateur, c'est de trouver une solution. Je me souviens que, l'autre soir, le député de Louis-Hébert (M^{me} Morin) disait que le comité aurait à vérifier et analyser, par exemple, la publicité souvent trompeuse destinée au consommateur. Je crois qu'il s'agit là d'une des excellentes recommandations que le comité a retenues. Et je pense que, de ce côté, il y aurait beaucoup à faire. C'est d'ailleurs ce que faisaient ceux qui favorisaient, il y a quelques temps, l'étude de cette publicité qui, dans bien des cas, amène le consommateur à dépenser beaucoup plus qu'il ne faut.

D'autre part, je pense que la population s'attend que ce comité produise des résultats. Et il est important de se

[M. La Salle.]

demander quels seront exactement ses pouvoirs, et s'il se limitera, par exemple, à faire des recommandations au ministre.

Sera-t-on aussi positif qu'on l'a été au sujet de l'augmentation des tarifs de la Bell Canada? Le comité qui aura la possibilité d'étudier le sujet fera-t-il rapport pour seulement dire pourquoi les prix ont augmenté? Je me demande si le consommateur ne sera pas déçu, et avec raison.

Je crois donc qu'il est important que ce comité ait les pouvoirs d'examiner les raisons qui motivent l'augmentation des prix, mais si quelqu'un, au-dessus de tout cela, compte tenu de raisons insuffisantes ou d'une augmentation impossible à subir par le consommateur, décide de dire non, cela suffit, on ne peut aller plus loin.

On rejette du revers de la main une proposition que le parti conservateur progressiste a faite, c'est-à-dire le gel des prix des aliments, le gel des prix en général. Cette proposition, qui mérite une certaine attention, aurait pu être présentée au gouvernement—je sais que celui-ci l'a quand même étudiée—qui aurait peut-être pu décréter le gel des prix il y a deux ans.

Pour ce qui est des 90c. que se vend le quartier de bœuf de derrière, il est entendu que la grande société qui vend la viande serait bien heureuse de bénéficier d'un gel des prix à ce taux-là. A mon avis, ce serait bien mal servir le consommateur que de geler les prix actuellement, sans l'assurance qu'on pourrait les ramener à des taux raisonnables.

Nous n'avons pas le droit de rejeter une telle proposition sans y songer sérieusement. Nous savons parfaitement bien que le gel des prix pour une période de 90 jours serait peut-être acceptable sans nécessairement commander le gel des salaires, mais nous savons aussi qu'un gel des prix à long terme entraîne effectivement un gel des salaires.

Toutes sortes de difficultés entrent en ligne de compte, mais comment le gouvernement peut-il refuser ces propositions sans les analyser sérieusement, alors qu'il n'a pas trouvé de solution pour arrêter la montée en flèche des prix qui embarrasse énormément les consommateurs? Et la preuve, c'est que le gouvernement compte sur cette commission pour améliorer la situation qui prévaut à l'heure actuelle.

J'écoutes aussi une proposition faite par les députés du Parti Crédit Social du Canada, soit l'escompte compensé. A première vue, cette idée pourrait peut-être fasciner le consommateur, car on a parlé de la possibilité de leur remettre 25 p. 100 sur les prix de détail, mais on n'a pas parlé de quel façon on pourra accorder un tel escompte compensé. Nous savons parfaitement bien que si le gouvernement appliquait une telle politique, le fabricant, le distributeur prendrait naturellement la grande part du gâteau.

Le détaillant serait donc loin de toucher cet escompte de 25 p. 100 proposé par le Crédit social. Or, j'en déduis qu'il est prématuré de songer à appliquer une mesure qui comporte autant de problèmes, lorsqu'il s'agit d'en faire bénéficier le consommateur.

Nous devons donc, compte tenu de l'attitude du gouvernement, en revenir au comité et compter énormément sur celui-ci, car il aura la possibilité d'examiner les prix et de faire des recommandations.

Étant donné les circonstances, il est clair que le public s'attend que quelque chose se fasse. Le public a récemment réagi en boycottant les prix, en refusant d'acheter certaines viandes. Cela a eu une certaine influence et,